

Introduction

L'enquête réalisée par le Réseau national des ESPE révèle l'extrême diversité des situations concernant l'implication des ESPE dans la formation continue des enseignants et conseillers principaux d'éducation¹. Cependant, quels que soient les contextes, la recherche d'un futur modèle commun s'appuiera sur la prise en compte des spécificités des deux partenaires.

- Les ESPE, en partenariat avec les universités, peuvent proposer des formations ancrées sur les résultats de la recherche et permettre l'accès à un diplôme. Aujourd'hui, des enseignants recherchent ce type de formation dans une démarche de **développement personnel**.
- Les académies, sous la responsabilité des recteurs, proposent une offre de formation dans une visée de **développement professionnel** sur des axes identifiés comme prioritaires.

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, ces deux approches devraient être prises en compte et se compléter au bénéfice de tous les enseignants pour la réussite de tous les élèves. L'enjeu est important, car la formation initiale ne peut développer sérieusement un certain nombre de compétences, tant pour une question de temps que de maturité du public accueilli. En effet, plusieurs domaines ne peuvent être travaillés qu'après une appropriation du métier d'enseignant, et une confrontation aux besoins des élèves dans un contexte donné.

Avancées

La création des ESPE s'est traduite par la mise en œuvre d'un nouveau modèle de formation, avec la mise en place de l'alternance en M2 et la prise en compte de la double mission de délivrance d'un master aux étudiants en formation initiale et de formation de stagiaires lauréats d'un concours. Il s'est greffé à cela la nécessaire adaptation de la formation à la diversité des publics, avec la création de parcours adaptés. Dans la majorité des ESPE, la formation continue n'a pu donner lieu encore à un travail approfondi et les avancées restent à ce jour modestes.

Pour autant, le modèle des ESPE, dans sa dimension de projet partagé, a permis de renouer ou de conforter les relations entre les partenaires pour une meilleure connaissance mutuelle, avec des interlocuteurs désormais bien identifiés.

Au sein des ESPE, une offre de formation diplômante à destination des enseignants se construit dans la mention « Pratiques et ingénierie de la formation » du master Meef. Elle a vocation à s'inscrire pleinement dans le cadre de la formation continue, mais aujourd'hui des enseignants s'y inscrivent pour obtenir un niveau master dans le cadre d'une démarche personnelle de développement professionnel. Cette nouvelle modalité de formation diplômante, mêlant présentiel et distanciel, permet d'enrichir considérablement l'offre de formation continue.

Freins

La responsabilité des recteurs concernant la formation continue de leurs personnels les positionne logiquement en pilote sur ce sujet. Cette asymétrie entre les partenaires constitue naturellement un frein au développement d'un nouveau modèle de collaboration. La logique de « commande » qui en découle explique en partie les difficultés d'évolution :

- très peu d'Espe sont positionnées ou reconnues comme organisatrices d'actions de formation continue ;
- la recherche de compétences individuelles de formateurs au sein des Espe prime trop souvent sur le partenariat institutionnel ;
- des modèles économiques antérieurs conservent de fortes différences entre le 1^{er} et le 2nd degré, avec encore des logiques départementales alors que les missions de l'Espe, école académique, sont identiques pour les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés.

Un second frein résulte de la nécessité de faire des choix (de public cible et de contenus) dans un contexte de contraintes budgétaires. A minima, il faudrait avoir les moyens (financiers et de remplacement) pour assurer une

¹ Dans la suite du texte, pour une plus grande lisibilité, seul le terme « enseignants » est conservé. Il convient donc d'y ajouter les conseillers principaux d'éducation.

formation continuée (T1-T2) et une formation continue des enseignants en poste dans laquelle l'ESPE ne serait pas réduite à un rôle de prestataire.

Dépasser ces freins nécessiterait un partenariat équilibré, avec un comité de pilotage académique de la formation continue rassemblant l'ensemble des acteurs pour une approche commune en termes d'objectifs et de moyens. Les objectifs de formation devraient davantage s'appuyer sur les avancées de la recherche. En outre, ce pilotage devrait pouvoir s'inscrire dans une vision pluri-annuelle stabilisée afin de sécuriser le partenariat et les choix qui peuvent être faits.

Enfin, il apparaît essentiel de clarifier les apports de chacun des partenaires à la formation continue dans un budget de projet correspondant à une réalité. Les ETP de l'ex-IUFM historiquement dédiés à la formation continue lors du passage à la « masterisation », ne correspondant plus à une réalité, restent la source de malentendus entre les partenaires.

Leviers

Les leviers du changement sont nombreux. Au-delà de la loi qui positionne les ESPE comme acteurs majeurs de la formation continue, l'État s'est positionné clairement sur différents sujets qui offrent un cadre naturel pour porter les évolutions attendues :

- les missions des formateurs académiques et des maîtres formateurs ;
- le cadre de la formation aux certifications de ces personnels, avec la délivrance de crédits ECTS ;
- l'incitation à rapprocher le milieu de la recherche du milieu enseignant (recherches collaboratives, diffusion des résultats, transfert).

Concernant la diffusion et le transfert des résultats de la recherche, si le sujet est en général absent de la formation continue, de nombreuses actions sont menées à trop bas bruit :

- une grande diversité de recherches collaboratives soutenues de différentes manières, en général issues d'initiatives individuelles ;
- un travail de recherche mené par les étudiants en lien avec des problématiques professionnelles.

Ce terreau constitue un autre levier important, qui n'est pas suffisamment valorisé faute d'un cadre structuré liant les partenaires.

Perspectives

Le projet partenarial de l'ESPE doit permettre de partager les objectifs, d'identifier les actions à mener et les moyens à mobiliser (compétences, fonctionnement, ingénierie, locaux), en dépassant les cloisonnements inter-départements ou interdépartementaux. Un nouveau modèle économique est à élaborer dans le cadre d'un budget de projet.

Afin d'éviter un positionnement de prestataire de ressources individuelles, qui constitue un frein en soi à une ambition partagée et à une mise en œuvre efficace, l'ESPE devrait pouvoir piloter, sur ses champs de compétences, la mise en œuvre d'actions avec délégation d'objectifs et de moyens, de manière coordonnée avec les acteurs académiques impliqués.

Enfin, cette structuration des relations permettra d'avancer notablement dans le rapprochement de la recherche et des enseignants en s'appuyant sur des démarches existantes :

- formation à la recherche et préparation des certifications CAFFA et CAFIPEMF dans le cadre de la mention « Pratiques et ingénierie de la formation » (PIF) du Master MEEF ;
- (re)connaissance de l'investissement de certains enseignants du réseau scolaire ;
- valorisation et diffusion des travaux (d'enseignants et d'étudiants) ;
- facilitation d'accès à la recherche, à des séminaires (notamment par la modularisation du Master MEEF Pif).

L'Espe a un rôle naturel à jouer dans ce domaine, en étant à l'interface de la recherche et du terrain et de par les relations qu'elle peut entretenir avec d'autres structures (Irem, MPLS, Cnam, autres UFR, IUT...).